

Projet éducatif

Accueils de Loisirs Extrascolaires

Maternels et Élémentaires

En 2018, la ville du Teich compte environ 8 000 habitants ; située au sud du Bassin d’Arcachon, elle fait partie du Pays « Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre » qui regroupe 17 communes :

- Les 4 communes de la COBAS (Arcachon, La Teste de Buch, Gujan-Mestras, Le Teich)
- Les 8 communes de la COBAN (Andernos, Arès, Audenge, Biganos, Lège Cap-Ferret, Lanton, Marcheprime, Mios)
- Les 5 communes de la Communauté de Communes du Val de l’Eyre (Belin-Beliet, Le Barp, Lugos, Salles, Saint-Magnes)

Située sur l’axe Bordeaux/Arcachon, la commune du Teich bénéficie d’un réseau ferroviaire et routier développé avec l’A660 et la D650 qui assurent, quant à elles, un rôle de liaison interurbaine entre les communes du sud Bassin et la liaison avec Biganos, le nord Bassin et les communes du Val de l’Eyre.

C’est une commune qui connaît une forte augmentation démographique depuis de nombreuses années avec un taux de croissance annuel moyen de 3 % depuis 1990 ; due principalement au solde migratoire.

Au 1^{er} janvier 2018, la CAF Gironde compte parmi ses allocataires de la commune :

- 227 enfants âgés de 3 à 5 ans révolus
- 502 enfants âgés de 6 à 11 ans révolus
- 587 enfants âgés de 12 à 17 ans révolus

Fonctionnement

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) extrascolaires Maternels et Elémentaires de la ville du Teich sont des structures municipales qui accueillent les enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés sur la commune durant les périodes de vacances scolaires (sauf Noël) ; ces mêmes structures organisent les accueils périscolaires maternels et élémentaires du mercredi en périodes scolaires (cf. PEdT « Plan Mercredi »)

Les ALSH Extrascolaires fonctionnent **uniquement à la journée de 9h00 à 17h00** (*Une garderie gratuite est proposée : le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30*)

L’ALSH Maternel a une capacité d’accueil agréée de 48 places
L’ALSH Elémentaire a une capacité d’accueil agréée de 60 places

L’accueil d’un enfant en situation de handicap pourra être envisagé dans le cadre d’une réflexion partagée avec la famille et l’équipe d’animation afin de mettre en œuvre un protocole d’accueil lui permettant des conditions d’intégration adaptées.

La famille pourra, lors d’un entretien avec le directeur du centre de loisirs, apporter des précisions sur le degré d’autonomie de l’enfant, ses capacités relationnelles, ses habitudes et ses centres d’intérêts.

Facturation

Le tarif horaire est déterminé par l'application d'un taux d'effort aux ressources de la famille (QF) :

$$\text{Tarif horaire} = \text{Taux d'effort*} \times \text{QF}$$

*Cf. document : « Règlement intérieur des Accueils Périscolaires, Services de Restauration et Accueils de Loisirs de la Ville du Teich » téléchargeable sur le site : www.leteich.fr

En fin de mois échu, la facturation est calculée sur la base suivante :

$$\text{Une journée de présence} = 8\text{h facturées} + \text{le coût du repas*}$$

*Cf. document : « Règlement intérieur des Accueils Périscolaires, Services de Restauration et Accueils de Loisirs de la Ville du Teich » téléchargeable sur le site : www.leteich.fr

La mixité sociale est favorisée par la mise en place d'une tarification qui prend en compte les ressources des familles et par l'existence d'un tarif minimum et d'un tarif maximum :

- Facturation minimum :
 - o Pour la journée : 6,00 € + prix du repas
- Facturation maximum :
 - o Pour la journée : 16,00 € + prix du repas

Un goûter est offert aux enfants en fin d'après-midi.

Le Projet Educatif des Accueils de Loisirs Extrascolaires

**Article R227-1 du Code de l'Action Sociale et des familles, modifié par Décret n° 2018-647 du
23 juillet 2018**

« Les accueils de loisirs extrascolaires sont ceux qui se déroulent le samedi où il n'y a pas école,
les dimanches et pendant les vacances scolaires... »

« Les accueils de loisirs périscolaires sont ceux qui se déroulent les autres jours. »

Préambule

Même si beaucoup de familles perçoivent les Accueils de Loisirs comme un moyen de garde pour leur enfant, il est important de garder à l'esprit qu'organiser un accueil de loisirs collectif pour des mineurs est un **acte éducatif**.

L'éducation d'un enfant est globale et concerne tous les acteurs qui interviennent sur les différents temps de la journée, de la semaine ou de l'année : la famille, l'école, le périscolaire, l'extrascolaire, les associations...

Le rôle des parents, premiers éducateurs de l'enfant, y est reconnu et valorisé.

La ville du Teich veille à ce que le projet éducatif des Accueils de Loisirs maternels et élémentaires suscite, à travers sa mise en œuvre, une réelle réflexion de la part des équipes d'animation dans le choix des activités, dans les moyens mis en œuvre, dans l'organisation et le déroulement de la journée pour concourir au bien-être de l'enfant, à son épanouissement et à son développement harmonieux.

Les objectifs éducatifs

Le projet éducatif, support de réflexion à l'élaboration des projets pédagogiques pour les équipes d'animation, formalise la volonté de la Ville du Teich à organiser des accueils de loisirs de qualité qui répondent aux attentes et aux besoins des enfants et de leur famille.

- Permettre à l'enfant de vivre des temps de vacances lui procurant plaisir et détente :

- **En respectant l'individualité et la spécificité de chaque enfant**

Les animations, les activités ou les temps libres proposés tiennent compte des besoins et de l'âge de l'enfant, de sa maturité physique, biologique et motrice ; la participation est basée sur le volontariat.

- **En respectant les rythmes individuels des enfants**

La chronobiologie (l'étude des rythmes biologiques) nous a appris que chacun avait des rythmes de vie spécifiques (temps de sommeil, de repos, d'activités...) ; prendre en compte le rythme de chaque enfant, c'est adapter le fonctionnement et l'organisation des Accueils de Loisirs à ses besoins.

- **En favorisant la socialisation et l'autonomie des enfants**

A travers le « vivre ensemble » et la vie en collectivité, nous avons la responsabilité de l'épanouissement et du bien être de l'enfant ; en évoluant au sein d'un cadre sécurisant et sécurisé, il pourra trouver sa place, développer son autonomie, sa capacité d'initiative et de prise de responsabilité.

- **En participant au développement de l'enfant**

C'est par la pratique et la découverte d'activités diverses dans des domaines variés (le jeu, la culture, le sport, l'environnement, la citoyenneté...) et par l'acquisition ludique de savoirs et de techniques, qu'un enfant peut développer son esprit critique et sa capacité à faire des choix.

Le développement de l'enfant passe par la prévention des conduites à risques, l'apprentissage de la solidarité, de la tolérance, du respect des autres et de son environnement...

- **En associant les parents et en renforçant les liens avec les familles**

Le développement d'une relation de confiance et le soin apporté à l'accueil des familles privilégient une transition en douceur de la garde parentale à la prise en charge par les équipes d'animation ; en accompagnant la séparation et le retour avec sa famille, l'enfant peut intégrer le groupe et les activités dans de bonnes conditions et à son rythme.

Les activités

Les Accueils de Loisirs Maternels et Élémentaires s'inscrivent dans une continuité éducative en complémentarité avec l'école et la famille ; ils sont des espaces où l'éducation devient « non-formelle », où « chaque individu acquiert des attitudes, des valeurs, des compétences et des connaissances à partir de l'expérience quotidienne et au hasard des influences et ressources éducatives de son environnement ».

Ces accueils sont, avant tout, des espaces de loisirs et de détente où l'enfant va passer une partie de ses vacances et de son temps libre ; dans lesquels, ses intérêts, sa sécurité affective, physique et psychologique sont respectés et pris en compte.

Les structures d'Accueils de Loisirs Extrascolaires proposent, selon les périodes, des programmes d'activités, de sorties et d'animations qui tiennent compte des attentes, des besoins et des rythmes de vie des enfants selon les âges (activités manuelles, de création, d'expression, scientifiques, techniques, sportives, environnementales...).

Dans le cadre de la mixité, une attention particulière est portée par les équipes sur le choix des propositions d'animations et d'activités afin que celles-ci contentent aussi bien les filles que les garçons.

Les activités proposées sont supports d'apprentissage et de réflexion ; elles permettent à l'enfant de chercher, de découvrir, d'inventer, d'expérimenter et de s'exprimer ; elles sont adaptées aux capacités de concentration et de participation ; ainsi, s'il le souhaite, un enfant pourra disposer de son temps pour se détendre ou s'occuper de manière autonome sous la surveillance de l'équipe d'animation.

Les locaux et le territoire

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires sont organisés dans les locaux dédiés aux Accueils Périscolaires des écoles maternelles et élémentaires du Delta (sauf périodes de travaux où ils sont déplacés sur le groupe scolaire du Val des Pins).

Organisés dans l'enceinte des écoles, les Accueils de Loisirs bénéficient des aménagements et équipements scolaires (sanitaires, réfectoires, salle de repos, espaces de motricité, salle plurivalente...) ainsi que de toutes les commodités urbaines accessibles à proximité (transports en commun, structures culturelles et sportives, pistes cyclables...).

Ils sont, de plus, situés à proximité d'espaces naturels, calmes et protégés : zones boisées, port, sentiers, plages...

L'aménagement des espaces

Bien qu'installés dans des locaux scolaires, les différents espaces d'accueil et d'activités des ALSH sont pensés et aménagés de façon à ce que l'enfant ne se sente pas à l'école, mais bien dans une structure de loisirs et de vacances.

Les enfants ont la possibilité d'évoluer le plus librement possible dans des espaces sécurisés et sécurisants avec des règles établies et des repères clairs, afin de leur permettre de s'approprier les lieux et d'y pratiquer des activités variées en autonomie ou accompagnées de l'adulte.

Les Accueils de loisirs ne vivent pas repliés sur eux-mêmes, ils restent ouverts sur l'extérieur pour permettre à l'enfant de découvrir son environnement, d'autres lieux ou d'autres personnes dans le cadre de sorties régulières ou de rencontres diverses.

La vie quotidienne

Tous les moments de la vie quotidienne des centres de loisirs sont importants et réfléchis afin que l'enfant puisse découvrir, expérimenter et développer son autonomie.

Les différents temps de la journée revêtent tous une importance particulière, notamment chez les plus jeunes pour lesquels ils sont organisés en fonction des besoins, des stades de développement et des rythmes de chaque enfant.